



Le 3 avril 2009

Actionnaires

Votre Assemblée Générale se réunira
le jeudi 23 avril 2009 à 15h30,
à CHALLENGER - 1 avenue Eugène Freyssinet - 78280 GUYANCOURT

Il sera proposé à l'assemblée de verser un dividende de 1,60 € par action, avec mise en paiement le 4 mai 2009.

L'avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 3 avril 2009 contient l'ordre du jour, ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée. Cet avis de convocation et les documents et renseignements prévus par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du code de commerce sont publiés sur le site internet de la Société :

www.bouygues.com

Tout actionnaire peut, dans les conditions et délais prévus aux articles R. 225-88 et R. 225-89 dudit code, consulter au siège social ou demander que lui soient envoyés à l'adresse postale indiquée par ses soins, les documents et renseignements précités, sur demande écrite adressée à la société Bouygues - Secrétariat général - 32 avenue Hoche - 75008 Paris, télécopie : 01 44 20 12 44.